

**Intervention de Daniel VASMANT, à l'AG du SIMV**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010**

Mr le président du SIMV  
Messieurs les administrateurs et parlementaires,  
Mmes et Mr les dirigeants d'entreprises du médicament vétérinaire,  
Mesdames Messieurs,

## **Introduction**

Je voudrais profiter des quelques minutes qui me sont données pour présenter la vision des services du ministère de l'industrie sur l'industrie des médicaments vétérinaire et de présenter quelques dispositifs destinées à accompagner cette industrie dans son développement.

### **Les industries de santé, un secteur stratégique dont le poids économique et le potentiel de croissance sont considérables**

Ce secteur industriel rassemble autour d'un objectif commun, la prévention, le diagnostic et le traitement des pathologies, des entreprises extrêmement diverses, dont quelques champions internationaux et une multitude de PME et TPE. Le périmètre de la Fédération Française des Industries de Santé, qui ne recouvre pas la totalité du secteur, compte 900 entreprises, 211 000 emplois directs et 500 000 emplois associés. Le seul secteur du dispositif médical regroupe plus de 5000 entreprises.

**Les industries de santé sont un secteur stratégique pour la France**, porteur d'une très forte valeur ajoutée économique et sociale. Les industries de santé regroupent l'ensemble des secteurs industriels qui contribuent au diagnostic ou à la thérapeutique. Il s'agit des secteurs de la pharmacie, du dispositif médical, du diagnostic *in vitro* ou *in vivo* ainsi que des services associés. La pharmacie est le principal secteur des industries de santé avec plus de 100 000 emplois et un chiffre d'affaires en France de 47 milliards d'euros. L'industrie pharmaceutique française est en outre le premier exportateur de médicaments vers l'Europe et le troisième exportateur mondial. Le solde commercial de la France dans le domaine des médicaments est excédentaire de plus de 7 milliards d'euros, ce qui en fait l'un des domaines stratégiques de l'industrie française.

Elles représentent aujourd'hui un **poids considérable dans l'économie française** : une balance commerciale excédentaire de 7 milliards d'euros pour le médicament, une deuxième place en dépenses privées de R&D. C'est le seul secteur industriel dont l'emploi soit en augmentation et de nombreux facteurs permettent de penser que **le potentiel de création d'emplois y est encore très important**. Etant donné les progrès médicaux en cours, les nombreuses attentes thérapeutiques encore insatisfaites, le vieillissement de la population et l'importance accordée par les Français à leur santé, la croissance des dépenses de santé à un taux supérieur à

celui du PIB va se poursuivre durablement. Une situation similaire dans l'ensemble des pays développés et l'augmentation rapide du niveau de vie dans les pays émergents, créent les conditions de croissance future d'une demande mondiale, dans un environnement international extrêmement concurrentiel.

**Les industries de santé évoluent dans un monde en mutation profonde.** Les modèles économiques et les modes de production changent. Les progrès scientifiques et technologiques très rapides entraînent une modification du processus de la R&D, donnant un rôle bien plus important à l'innovation venue de la recherche publique ou des jeunes pousses.

**La France doit capter ce potentiel de croissance et développer ce gisement d'emplois nouveaux avec une politique industrielle ambitieuse.** Créer un environnement favorable doit permettre aux entreprises de s'adapter aux mutations en cours avec l'objectif d'être des leaders mondiaux.

## **L'industrie du médicament vétérinaire a toute sa place dans cet ensemble**

Le modèle économique de l'industrie du médicament vétérinaire doit tenir compte du nombre important d'espèces animales, qui oblige à l'élaboration de dossiers de demandes d'autorisation de mise sur le marché spécifiques à chacune d'elles, notamment lorsque les animaux sont destinés à la consommation. La diversité des espèces (39 % animaux de compagnie, 58 % animaux de production et 3 % équins) et de leurs pathologies propres, ont tendance à fractionner ce marché (33 % des médicaments atteignent un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 €).

Il représente néanmoins le premier marché européen avec 835 millions d'euros de chiffre d'affaires en France et 1,4 milliard d'euros à l'exportation dont 400 millions pour la seule Union Européenne (+ 45 % en 5 ans),

Les 10 à 12 % de la part de chiffre d'affaire consacrés par l'industrie du médicament vétérinaire à la R&D lui assurent **une croissance par l'innovation de 4 à 6 % par an.**

Des **raisons historiques** (tradition pastorienne, premières écoles vétérinaires, liens forts avec le tissu des entreprises de santé humaine également très puissant en France, etc....) et des **raisons économiques** liés à l'importance des effectifs sur notre territoire ont fait de **la France le 2ème marché de santé animale au monde** : 44 millions d'animaux de rente (bovins, porcs, ovins, caprins), 212 millions de volailles (poulets, dindes, pintades), 29 millions de canards, 10 millions de lapins, 800 000 chevaux, sans oublier 8,5 millions de chiens et 9,9 millions de chats.

**La France est le premier pays en matière de recherche et de fabrication de médicaments et de réactifs en Europe**, avec plus de 5 500 salariés, et le plus grand arsenal thérapeutique (2 800 AMM).

Cet atout est renforcé par la présence de **4 entreprises françaises (Merial, Virbac, Ceva, Vetoquinol) dans les 10 premiers laboratoires mondiaux.** Sur les 33

adhérents du Syndicat de l'Industrie du Médicament Vétérinaire et Réactif, un laboratoire sur deux est une PME (avec un chiffre d'affaire inférieur à 1% du marché).

L'attractivité globale de la France pour les questions de santé animale tient à la densité de ce maillage industriel (5 plates-formes majeures), aux expertises scientifiques et techniques reconnues en biotechnologies et dans certains domaines thérapeutiques et à la capacité des industriels à s'investir dans la gestion de projets R&D en réseaux et projets internationaux.

**Sous l'impulsion du ministère de l'Agriculture, une plateforme technologique nationale de partenariat publics-privés a été créée : le Réseau Français pour la Santé Animale (RFSA) (<http://www.rfsa.net>) dont le secrétariat est assuré par le SIMV, l'INRA et l'AFSSA. Il vise une collaboration ciblée plus étroite avec la recherche publique et la mise à disposition de **solutions innovantes** (contrôle efficace des nouvelles menaces infectieuses, amélioration de la bien-être de l'animal et de la qualité des produits d'origine animale).**

Lors des EGI, les enjeux du médicament vétérinaires ont été classés en cinq catégories :

- **Santé publique** : selon l'organisation mondiale de la Santé Animale, 75% des maladies émergentes chez l'homme sont d'origine animale. En contribuant à prévenir les maladies animales infectieuses ou parasitaires, le médicament vétérinaire participe à la sécurité sanitaire.
- **Santé et bien-être animal** : ces deux dernières années, l'industrie a mis au point et produit pour le marché français plus de 120 000 000 de doses de vaccins contre la fièvre catarrhale ovine. De plus de 32000 foyers déclarés en 2008, cette mobilisation de la filière a conduit à moins de 90 foyers en 2009. Des animaux de compagnie en bonne santé contribuent à l'équilibre affectif et psychologique d'une large part de la population, et en particulier de la population la plus fragile (personnes âgées, personnes seules...)
- **Compétitivité de l'élevage et sécurisation de la filière agro-alimentaire** (l'histoire récente nous enseigne que le coût des maladies animales en Europe est considérable. La fièvre aphteuse a coûté rien qu'au Royaume Uni 12Md€ en 2001. Aux Pays-Bas, la Peste Porcine a coûté 2,1Md€ en 1997-1998 et la Grippe Aviaire 510M€ en 2003.
- **Sécurité alimentaire** : en contribuant à prévenir les maladies animales infectieuses ou parasitaires, le médicament vétérinaire participe à la sécurité sanitaire des aliments.
- **Sécurité pour l'environnement** : l'impact environnemental des productions agricoles est réduit par l'utilisation des médicaments vétérinaires. La même quantité de nourriture est produite par un nombre restreint d'animaux en bonne santé.

Le risque environnemental potentiel lié à l'utilisation des médicaments vétérinaires est maîtrisé par la fourniture dans les dossiers d'AMM d'une partie « évaluation des risques pour l'environnement ».

Le médicament vétérinaire est l'un des instruments clés du développement durable en conciliant santé publique, développement industriel et protection de l'environnement.

La recherche de nouveaux traitements passe par la définition de projets communs, associant la recherche publique à celle de vos laboratoires. Le RFSA a dégagé un plan d'action qu'il appartient de soutenir dans sa phase de mise en œuvre pour que l'innovation thérapeutique réponde aux cinq enjeux identifiés.

### **Quelques mesures destinées à accompagner l'industrie dans son développement**

**Le Crédit Impôt recherche** : Le crédit impôt recherche français est un puissant signal aux entreprises impliqués dans la R&D.

### **Les pôles de compétitivité**

7 pôles de compétitivité dans le domaine du biomédical auquel s'ajoute des pôles dans le domaine des TIC, de la mécanique. Entre AAP 0 et 8, 99 projets de R et D soutenus dans le domaine du biomédical ce qui correspond à une aide publique de 180 M€ dont 100 M € venant du FUI (12% de l'effort porte sur le biomédical).

4 projets de R&D partenariaux relatifs aux médicaments vétérinaires ont été financés par le FUI, depuis 2005.

A titre d'exemple le projet Vaxileish labellisé par le pôle Eurobiomed qui a permis une première mondiale : le dépôt d'une demande d'AMM pour d'un vaccin contre la leishmaniose canin en cours d'évaluation par l'Afssa.

**Les agences de moyens** : l'ANR porte l'appel à projet Biotech S et Oséo le programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle). En tout c'est près de 70 M€ qui sont consacré au soutien de cette recherche.

### **Le CSIS :**

Lors du 4<sup>ème</sup> CSIS qui s'est tenu le 26 octobre dernier et conclu par une table ronde présidée par le Président de la république au cours de laquelle 11 mesures concernant les industries de santé ont été annoncées, illustrant bien l'aspect stratégique de votre domaine.

Je citerai la mesure portant sur l'augmentation des PPP en s'appuyant sur AVIESAN (qui comprend l'INRA)

Je citerai également la création du fond Innobio dotée de 139M€ qui contribuera au développement des PME innovantes y compris dans le domaine des médicaments vétérinaires.

### **Les EGI et le CSF Industries de santé**

Enfin je soulignerai que le secteur a été considéré comme un de maillons important de la filière des industries de santé lors des Etats Généraux de l'Industrie (EGI). La mise en place du Conseil National de l'Industrie crée tout récemment prévoit la mise en place de comités stratégiques de filière et l'élaboration d'orientations stratégiques qui pourront comporter un volet médicament vétérinaire.

### **Conclusion**

La DGCIS souhaitera renforcer les liens avec le SIMV notamment en matière d'accompagnement du développement des partenariats public privé et se réjouit de la création de l'ARIIS dans laquelle votre industrie va être dignement représentée.

Je vous dis merci pour votre attention.